

achat de part en famille

Par **Jack0606**, le **16/02/2019** à **12:39**

Bonjour,

En 2012 ma femme et moi d'une part ma fille et son mari d'autre part avons acheté une maison de 2 appartements indépendants

Nous avons décidés avec notre notaire de faire 2/3 pour nous et 1/3 pour ma fille et son mari.

Aujourd'hui la situation financière de ma fille et son mari à évoluée et nous voulons faire 50 / 50 sur la part

Comment peuvent t-ils nous racheter la différence soit 16,33 de parts.

Merci de vos conseils avisés et surtout par ou commencer les démarches.

Cordialement.

Par **youris**, le **16/02/2019** à **13:57**

bonjour,

comme vous voulez modifier les parts de chaque indivisaire dans ce bien, vous devez contacter un notaire pour vendre les 16,33 / 100 à votre fille et à son mari et faire la mutation immobilière nécessaire.

salutations

Par **Jack0606**, le **26/02/2019** à **17:48**

Bonjour,

Après avoir suivi votre conseil j'ai n'ai obtenu qu'un rendez vous dans un mois avec mon notaire.

Pourriez vous m'expliquer comment calculer le rachat de parts.

Dans le cas présent ma fille et son mari me racheterai 16,66 pour faire 50 / 50.

Le calcul est basé sur le prix d'achat ou sur le prix actuel (650000€)

Merci de votre réponse car nous aimerions en discuter avant d'aller voir notre notaire.

Bien cordialement.

Par **youris**, le **26/02/2019** à **18:23**

bonjour,

le prix est fixé d'un commun accord entre le vendeur et l'acquéreur, le notaire qui connaît les prix de l'immobilier n'acceptera un prix trop sous-évalué ou trop sur-évalué, si le prix est trop éloigné de la réalité, le trésor public pourra fixer les frais en fonction de la valeur vénale du bien.

salutations

Par **Jack0606**, le **26/02/2019** à **18:46**

Merci de votre réponse mais comment calcul ce prix ??? s'i vous plait

Cordialement.

Par **pragma**, le **26/02/2019** à **21:21**

Bonjour

Je ne comprends pas vraiment votre interrogation..

Si vous fixez 650 k€

Votre fille en possède 216,66 k€

Vous souhaitez qu'elle en possède 325 k€

Donc vous lui donnez ou lui vendez 108,34 k€, Soit 16,666%.

Elle possèdera bien $33,34 + 16,66 = 50\%$!

Par **Jack0606**, le **27/02/2019** à **09:33**

Bonjour,

Merci de votre réponse.

Maintenant je comprends bien la base du calcul c'est très claire.

Pardonnez-moi de vous avoir interrogé plusieurs fois mais un mois d'attente c'est très long.

Je vous remercie sincèrement et vous souhaite une bonne journée.

Cordialement.